



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2024

Solides flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 50,4 millions de dollars, marge monétaire de 97 % et augmentation de 8 % du dividende trimestriel

Montréal, 8 mai 2024 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre de 2024. Les montants qui sont présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants

- 22 259 onces d'équivalent d'or¹ (« OEO ») gagnées (23 111 OEO au T1 2023);
- Produits provenant des redevances et des flux de 60,8 millions de dollars (59,6 millions de dollars au T1 2023);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 50,4 millions de dollars (45,5 millions de dollars au T1 2023);
- Coût des ventes de 1,8 million de dollars, résultant en une marge monétaire² trimestrielle de 97 % (58,9 millions de dollars);
- Bénéfice net de 15,1 millions de dollars, ou 0,08 \$ par action de base (20,8 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action de base au T1 2023);
- Bénéfice ajusté² de 29,7 millions de dollars, ou 0,16 \$ par action de base (25,2 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action de base au T1 2023);
- Remboursement de 43,6 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable;
- Solde de trésorerie de 70,6 millions de dollars et dette de 151,9 millions de dollars au 31 mars 2024; et
- Nomination de M. David Smith au conseil d'administration.

Après le 31 mars 2024

- Remboursements additionnels de 18,6 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable et report de la date d'échéance du 29 septembre 2026 au 30 avril 2028;
- Publication de la quatrième édition du rapport de développement durable de la Société, *Une croissance responsable*, et du recueil d'actifs 2024 d'Osisko; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire payable le 15 juillet 2024 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 28 juin 2024, une augmentation de 8 %.

Jason Attew, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « Osisko connaît un excellent départ en 2024 après un solide premier trimestre. Des produits et flux de trésorerie solides ont permis à Osisko de continuer à rembourser rapidement la facilité de crédit renouvelable de la Société. Par conséquent, le bilan d'Osisko demeure bien positionné pour le déploiement futur de capitaux vers des occasions de croissance relatives. De plus, la constance et la prévisibilité de nos flux de trésorerie nous ont permis d'augmenter le dividende de base de 8 %, alors que nous nous engageons dans une phase de croissance substantielle et significative au cours des prochaines années.

Des éléments déterminants ont continué à se concrétiser pour Osisko au cours des trois premiers mois de l'année, notamment la décision finale d'investissement de South32 à Hermosa, et la proposition d'acquisition par Alamos Gold de la mine et de l'usine Magino, située directement à côté de la mine Island Gold. Récemment, et après la fin du trimestre, Metals Acquisition a publié une déclaration de réserves et de ressources minérales actualisée pour CSA, dans laquelle la durée de vie de la mine est passée de 6 à 11 ans sur la base des réserves minérales uniquement.

La Société reste sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs de livraison d'OEO en 2024. La Société s'attend également à des livraisons d'OEO plus importantes au cours du second semestre 2024, y compris les premières livraisons d'OEO provenant du flux cuprifère CSA à partir du 15 juin, puis des mines Tocantinzinho, de G Mining Ventures, et Namdini, de Cardinal Namdini, relativement peu de temps après. »

DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET LA WEBDIFFUSION SUR LES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024

Conférence téléphonique : Jeudi, 9 mai 2024, 10:00 HE

Numéros de téléphone :
(option 1) Sans frais en Amérique du Nord: 1 (800) 717-1738
Appels locaux Toronto : 1 (289) 514-5100
Appels locaux New York : 1 (646) 307-1865
ID de la conférence : 35205

Lien pour la webdiffusion : https://viaid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1664597&tp_key=79a3a8e207
(option 2)

Reprise (disponible jusqu'au
lundi 10 juin 2024 à 11:59
HE) : Sans frais en Amérique du Nord : 1 (888) 660-6264
Appels locaux Toronto : 1 (289) 819-1325
Appels locaux New York : 1 (646) 517-3975
Code d'accès : 35205#

Reprise également disponible sur notre site web au www.osiskogr.com

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 185 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux, incluant 19 actifs en production. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic, l'une des plus importantes opérations aurifères au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Tél : (514) 940-0670 #116
Portable : (365) 275-1954
Courriel : gmoenting@osiskogr.com

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél : (514) 940-0670 #105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Notes :

(1) Onces d'équivalent d'or

Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances et les flux. L'argent (Ag) provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en OEO en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en OEO en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2024	2023
Or ⁽ⁱ⁾	2 070 \$	1 890 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	23,34 \$	22,55 \$
Taux de change (\$ US/\$ Can) ⁽ⁱⁱⁱ⁾	1,3486	1,3525

(i) Prix pm en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.

(ii) Prix en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.

(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

(2) Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

La Société a inclus certaines mesures de performance dans ce communiqué de presse, lesquelles ne sont pas des mesures normalisées prescrites en vertu des Normes IFRS de comptabilité, incluant (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits), (ii) le bénéfice ajusté et (iii) le bénéfice ajusté par action de base. La présentation de ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures ne suggèrent pas nécessairement des profits d'opérations ou flux de trésorerie issus des opérations, tel que déterminé selon les Normes IFRS de comptabilité. Comme les opérations d'Osisko sont principalement axées sur les métaux précieux, la Société présente la marge monétaire parce qu'elle croit que certains investisseurs utilisent cette information, ainsi que des mesures déterminées comme conformes aux Normes IFRS de comptabilité, afin d'évaluer la performance de la Société en comparaison avec d'autres sociétés minières de l'industrie des métaux précieux qui présentent les résultats de façon similaire. Toutefois, d'autres sociétés peuvent calculer ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité de façon différente.

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire (en dollars) représente les produits moins les coûts des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) représente la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés le 31 mars	
	2024	2023
	\$	\$
<u>Droits de redevances</u>		
Produits	44 544	39 178
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(105)	(135)
Marge monétaire (en dollars)	44 439	39 043
Épuisement	(5 534)	(6 848)
Profit brut	38 905	32 195
<u>Droits de flux</u>		
Produits	16 207	20 409
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(1 728)	(3 906)
Marge monétaire (en dollars)	14 479	16 503
Épuisement	(5 990)	(6 647)
Profit brut	8 489	9 856
<u>Droits de redevances et de flux</u>		
Marge monétaire totale (en dollars)	58 918	55 546
Divisée par : produits totaux	60 751	59 587
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	97,0 %	93,2 %
Total – profit brut	47 394	42 051

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté est défini comme : le bénéfice net (perte nette) ajusté en fonction de certains éléments : le gain (la perte) de change, la dépréciation d'actifs et la reprise de pertes de valeur passées liées aux droits de redevances, de flux de métaux et autres droits, les variations de la provision pour pertes de crédit attendues, les radiations et les dépréciations d'investissements, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les gains (pertes) sur placements, la quote-part du gain (perte) d'entreprises associées, les coûts de transaction et autres items tels que les gains (pertes) hors caisse, ainsi que l'impact de l'impôt sur le revenu sur ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

<i>(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)</i>	Trois mois terminés le 31 mars	
	2024	2023
	\$	\$
Bénéfice net	15 073	20 848
Ajustements :		
Perte (gain) de change	3 250	(19)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	13 558	6 145
Variations de la provision pour pertes de crédit attendues et radiations	(1 895)	-
Dépréciation sur les placements	-	271
Gain sur les placements	(456)	(2 097)
Impact fiscal des ajustements	184	7
Bénéfice ajusté	29 714	25 155
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	185 761	184 429
Bénéfice ajusté par action de base	0,16	0,14

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, la capacité de la Société à déployer des capitaux de façon rentable, les attentes de la direction quant à l'atteinte des perspectives de production pour 2024, les estimations de production des actifs d'Osisko (y compris l'augmentation de la production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données et tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et des énoncés et prévisions relatives aux onces d'équivalent d'or, sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations ou les prévisions seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont généralement identifiés, mais forcément, identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement à Osisko ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière d'Osisko; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko, (b) l'intégration des actifs acquis, (c) la détermination du statut PFIC d'Osisko et (d) la capacité d'Osisko à respecter ses engagements liés à sa stratégie climatique. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis. Toutes les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les avertissements contenus ou mentionnés dans la présente section.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<u>31 mars</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	70 601	67 721
Placements à court terme	9 304	8 200
Sommes à recevoir	4 213	6 282
Autres actifs	1 485	1 842
	<u>85 603</u>	<u>84 045</u>
Actifs non courants		
Placements dans des entreprises associées	99 385	115 651
Autres placements	94 077	93 025
Redevances, flux et autres intérêts	1 557 771	1 553 111
Goodwill	111 204	111 204
Autres actifs	8 615	8 951
	<u>1 956 655</u>	<u>1 965 987</u>
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	4 973	8 209
Dividendes à payer	11 154	11 121
Obligations locatives	1 150	1 122
	<u>17 277</u>	<u>20 452</u>
Passifs non courants		
Obligations locatives	6 576	6 879
Dette à long terme	151 944	191 879
Impôts sur le résultat différés	103 917	96 279
	<u>279 714</u>	<u>315 489</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	2 106 596	2 097 691
Surplus d'apport	76 580	79 446
Cumul des autres éléments du résultat global	45 631	28 058
Déficit	(551 866)	(554 697)
	<u>1 676 941</u>	<u>1 650 498</u>
	<u>1 956 655</u>	<u>1 965 987</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée
 États consolidés des résultats
 Pour les trois terminés les 31 mars 2024 et 2023
 (Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits	60 751	59 587
Coût des ventes	(1 833)	(4 041)
Épuisement	(11 524)	(13 495)
Bénéfice brut	47 394	42 051
Autres charges d'exploitation		
Générales et administratives	(6 130)	(6 209)
Développement des affaires	(1 360)	(1 496)
Bénéfice d'exploitation	39 904	34 346
Produits d'intérêts	1 259	2 063
Charges financières	(3 731)	(2 870)
(Perte) gain de change	(3 250)	19
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(13 558)	(6 145)
Autres gains, montant net	2 351	1 826
Bénéfice avant les impôts sur le résultat	22 975	29 239
Charge d'impôts sur le résultat	(7 902)	(8 391)
Bénéfice net	15 073	20 848
 Bénéfice net par action		
De base et dilué(e)	0,08	0,11

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois mois terminés les 31 mars 2024 et 2023

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	2024	2023
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	15 073	20 848
Ajustements pour :		
Rémunération fondée sur des actions	2 113	2 289
Épuisement et amortissement	11 853	13 754
Dépréciation de placements dans des entreprises associées	-	271
Variations sur la perte de crédit attendue sur autres placements	(1 895)	-
Quote-part de la perte d'entreprises associées	13 558	6 145
Variation de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(456)	2 745
Gain net découlant de la dilution de placements	-	(4 842)
Perte de change	3 287	16
Charge d'impôts sur le résultat différés	7 368	7 460
Autres	157	36
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	51 058	48 722
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(681)	(3 272)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>50 377</u>	<u>45 450</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements à court terme	(900)	(1 643)
Acquisitions de placements	-	(271)
Produit de la cession et du remboursement de placements	5 177	-
Autres	(4)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>4 273</u>	<u>(1 914)</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	(43 617)	(13 463)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	4 867	8 900
Dividendes versés	(10 357)	(9 753)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées	(2 987)	(456)
Autres	(388)	(212)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(52 482)</u>	<u>(14 984)</u>
Augmentation de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change	2 168	28 552
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	712	(16)
Augmentation nette de la trésorerie	2 880	28 536
Trésorerie – début de la période	67 721	90 548
Trésorerie – fin de la période	<u>70 601</u>	<u>119 084</u>